



Enquête agricole de novembre pour les provinces de l'Atlantique - 2005

POUR CIRCULATION INTERNE



CONFIDENTIEL une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire. If you prefer this questionnaire in English, please check here

RÉSERVÉ AU BUREAU

005		1		
005		4		
005		2		
005	1	3	004	2

L'objectif de cette enquête est de recueillir de l'information sur le bétail et les cultures. Les statistiques produites à l'aide de cette enquête permettent aux utilisateurs d'observer et d'évaluer les changements au sein de l'industrie, de mesurer les performances et d'informer la communauté agricole et le public en général de l'évolution du secteur agricole. Les questions de la Section I (Questions supplémentaires sur les bovins) sont commanditées par l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, afin d'appuyer l'analyse du secteur des bovins et l'administration des programmes de redressement dans le sillage de l'ESB, y compris les programmes d'engraissement prolongé.

Statistique Canada recueille des renseignements relatifs à l'exploitation agricole décrite sur l'étiquette. Si vous exploitez ou si votre associé(e) exploite une autre ferme distincte de celle décrite sur l'étiquette (c'est-à-dire justifiant la tenue de livres distincts de comptabilité), assurez-vous de n'inclure dans le présent questionnaire AUCUNE donnée relative à cette autre ferme.

SECTION A. Lorsque vous répondez aux questions, s'il vous plaît inclure ...

... tous les animaux (bovins ou veaux, porcs, et/ou moutons ou agneaux) sur votre exploitation en date du 1^{er} octobre 2005, quel qu'en soit le propriétaire, y compris les animaux en pacage, engraisés à forfait ou élevés sous contrat.

... tout bétail qui est la propriété de l'exploitant et résidant sur une terre de la couronne, un pâturage communautaire ou une association de pâturage/pacage.

... S'il vous plaît ne pas inclure les animaux que vous possédez et qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement exploité par quelqu'un d'autre.



SECTION B. CULTURES ENSEMENCÉES À L'AUTOMNE DE 2004

1. Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2004?

Oui

Non (Passez à la Section C)

	Code	Superficie ensemencée	Code	Superficie récoltée	UDM		Code	Rende- ment obtenu	UDM
					ac	ha			
1. Blé d'hiver	106		706		1	2	306		
2. Seigle d'automne	112		712		1	2	312		

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section C)

SECTION C. INTENTIONS D'ENSEMENCEMENT À L'AUTOMNE DE 2005

1. Allez-vous semer du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2005?

Oui

Non (Passez à la Section D)

Quelle superficie allez-vous ensemer à l'automne de 2005?	Code	Superficie prévue	UDM		
			ac	ha	arp
1. Blé d'hiver	206		1	2	3
2. Seigle d'automne	212		1	2	3

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section D)

SECTION D. CULTURES ENSEMENCÉES

1. Avez-vous fait des cultures en 2005?

Oui

Non (Passez à la Section E)

Lesquelles des cultures suivantes avez-vous faites?	Code	Superficie ensemencée	Code	Superficie récoltée	UDM			Code	Rendement obtenu	UDM 1 à 19
					ac	ha	arp			
1. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	213		713		1	2	3	313		
2. Avoine	208		708		1	2	3	308		
3. Orge	209		709		1	2	3	309		
4. Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré)	216		716		1	2	3	316		
% d'humidité	987									
5. Maïs fourrager (si le maïs fourrager récolté est en silo, calculez la production sur la prochaine page)	217		717		1	2	3	317		
% d'humidité	977									
6. Blé de printemps	203		703		1	2	3	303		
7. Soya	228		728		1	2	3	328		
8. Pommes de terre	218		718		1	2	3	318		
9. Autres grandes cultures (inscrivez dans la section réservée aux commentaires)	225				1	2	3			

(Si c'est la dernière culture, passez à la Section E)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE		RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE		
1	ACRES	Boisseaux (BU)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (MT)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LBS)	Quintaux (CWT)	BU	19 - 1	
		1	2	3	4	5	6	ACRES	MT	19 - 2
2	HECTARES	7	8	9	10	11	12	TI	19 - 3	
								HECTARES	KG	19 - 4
									LBS	19 - 5
								CWT	19 - 6	

2. Quelle production avez-vous obtenue ou allez-vous obtenir de votre superficie de maïs fourrager récolté pour l'ensilage?

Culture	Code	Récolté pour l'ensilage	UDM
Maïs fourrager récolté pour l'ensilage (somme de (i + ii + iii))	317		TI
i) Récolté et mis en silo vertical			TI
ii) Récolté et mis en silo horizontal ou autre forme de silo			TI
iii) Autre forme d'entreposage			TI

SECTION E. FOIN ET CULTURES FOURRAGÈRES POUR LA SEMENCE

1. Est-ce que vous cultivez du foin ou des cultures fourragères pour la semence en 2005?

Oui

Non (Passez à la Section F)



FOIN

Inclure : - luzerne, trèfle et fléole des prés

Exclure : - toutes les terres ensemencées en cultures fourragères destinées à la pâture

1. Quelle est la superficie totale des terres en foin en 2005? (exclure les superficies en sous-semis)

Culture	Code	Superficie totale	UDM	
Superficie totale en foin	291		ac	ha

1a. De la superficie des terres en foin, quelle superficie a été récoltée cette année?

Culture	Code	Superficie récoltée	UDM	
Foin récolté	292		ac	ha

FOIN

1b. Avez-vous récolté du foin sec?

Culture	Code	Foin sec récolté	UDM
Production totale de foin sec récolté (somme de (i + ii))	293		TI
i) Foin sec récolté sous forme de balles			TI
ii) Foin sec récolté sous une autre forme			TI

1c. Avez-vous récolté du foin pour l'ensilage?

Culture	Code	Récolté pour l'ensilage	UDM
Production totale de foin récolté pour l'ensilage (somme de (i + ii + iii + iv))	294		TI
i) Récolté sous forme de balles pour l'ensilage			TI
ii) Récolté et mis en silo vertical pour l'ensilage			TI
iii) Récolté et mis en silo horizontal ou autre forme de silo pour l'ensilage			TI
iv) Autre forme d'entreposage du foin d'ensilage			TI

CULTURES FOURRAGÈRES POUR LA SEMENCE

- | | |
|---|---|
| o Inclure : - toutes les terres en cultures fourragères produites pour la semence, y compris la luzerne et les mélanges du luzerne, le trèfle, la fléole des prés et la fétuque, etc. | o Exclure : - les terres en cultures fourragères récoltées pour le foin ou destinées à la pâture. |
|---|---|

1a. Quelle superficie a été ensemencée en cultures fourragères en 2005?

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM	
Cultures fourragères ensemencées	247		ac	ha

SECTION F. SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Utilisation des terres	Code	Superficie totale	UDM	
			ac	ha
1. Pâturage	223		1	2
2. Autres terres	241		1	2
3. Superficie agricole totale utilisée	201		1	2

(Passez à la Section G)

SECTION G. COMME ÉTANT BIOLOGIQUES - CULTURES

1. Est-ce que les cultures cultivées sur votre ferme sont certifiées comme étant biologiques?

Oui

Non (Passez à la Section H)

2. Pourriez-vous me donner le nom de votre organisme certificateur?

Oui

Non

3. Veuillez nous fournir le nom de votre organisme certificateur.

Organisme _____

(Passez à la Section H)

SECTION H. BOVINS ET/OU VEAUX

RÉSERVÉ AU BUREAU		
400		9

1. Le 1^{er} octobre 2005 avez-vous des bovins ou des veaux sur cette exploitation? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

400		1
-----	--	---

Non

400		2
-----	--	---

 (Passez à la Section J)

2. Gardez-vous des bovins ou des veaux (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

Oui

430		1
-----	--	---

Non

430		2
-----	--	---

3. **TAUREAUX**, d'un an et plus
4. **VACHES LAITIÈRES**
5. **VACHES D'ÉLEVAGE DE BOUCHERIE**
6. **VEAUX**, de moins d'un an
7. **GÉNISSES**, d'un an et plus {
 a) pour le remplacement du **troupeau laitier** (d'un an et plus)
 b) pour le remplacement du **troupeau de boucherie** (d'un an et plus)
 c) pour l'**abattage ou l'engraissement** (d'un an et plus)
8. **BOUVILLONS**, d'un an et plus
9. **NOMBRE TOTAL DE BOVINS ET/OU DE VEAUX** (somme des questions 3 à 8)
10. (Sur cette exploitation) Combien de veaux sont nés vivants entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2005?
11. (Sur cette exploitation) Combien de vaches et de génisses doivent vêler entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2005?

Nombre total au 1 ^{er} octobre 2005	
403	Aucun <input type="checkbox"/>
404	Aucune <input type="checkbox"/>
405	Aucune <input type="checkbox"/>
409	Aucun <input type="checkbox"/>
406	Aucune <input type="checkbox"/>
407	Aucune <input type="checkbox"/>
402	Aucune <input type="checkbox"/>
408	Aucun <input type="checkbox"/>
410	
421	Aucun <input type="checkbox"/>
424	Aucun <input type="checkbox"/>

(Passez à la Section I)

SECTION I. QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES BOVINS

RÉSERVÉ AU BUREAU

400

9

En date du 1^{er} octobre 2005

461
463
465

471
473
475

477
479
481

483
485
487

489

491

(Passez à la Section J)

1. Des vaches laitières déclarées (*case 404, page 7*), indiquez combien vous en auriez réformé si les conditions du marché des bovins avaient été normales.
2. Des vaches laitières que vous auriez réformées (*case 461, page 8*), combien vont vèler en 2005?
3. Des vaches laitières déclarées (*case 404, page 7*), combien de vaches ont plus de 7 ans?
4. Des vaches d'élevage de boucherie déclarées (*case 405, page 7*), indiquez combien vous en auriez réformé si les conditions du marché des bovins avaient été normales.
5. Des vaches d'élevage de boucherie que vous auriez réformées (*case 471, page 8*), combien vont vèler en 2005?
6. Des vaches d'élevage de boucherie déclarées (*case 405, page 7*), combien de vaches ont plus de 7 ans?
7. Du nombre de génisses pour l'engraissement déclarées (*case 402, page 7*), indiquez combien d'animaux sont dans les trois catégories suivantes :
 - a) 1 100 livres (500 kg) et plus
 - b) plus de 900 livres (409 kg) et moins de 1 100 livres (500 kg)
 - c) 900 livres (409 kg) ou moins
8. Du nombre de bouillons (d'un an et plus) déclarés (*case 408, page 7*), indiquez combien d'animaux sont dans les trois catégories suivantes :
 - a) 1 250 livres (568 kg) et plus
 - b) plus de 1000 livres (455 kg) et moins de 1 250 livres (568 kg)
 - c) 1000 livres (455 kg) ou moins
9. Des animaux pour l'engraissement (les génisses pour l'engraissement (*case 402, page 7*) et/ou les bouillons d'un an et plus (*case 408, page 7*)) déclarés en date du 1^{er} octobre, indiquez combien recevaient une ration de finition (surtout des grains).
10. Des génisses pour l'engraissement (*case 402, page 7*) et bouillons (d'un an et plus) (*case 408, page 7*) déclarés en date du 1^{er} octobre, indiquez combien ont moins de 21 mois.

SECTION J. PORCS

RÉSERVÉ AU BUREAU

600

9

1. Le 1^{er} octobre 2005 avez-vous des porcs (cochons) sur cette exploitation?

Oui **600** **1**

Non **600** **2**

1. (a) Y avait-il des porcs (cochons) (sur cette exploitation) entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2005?

Oui **601** **1** (Remplir les questions 7, 8 et 9)

Non **601** **2** (Passez à la Section K)

2. Gardez-vous des porcs (cochons) (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

Oui **630** **1**

Non **630** **2**

Nombre total au 1^{er} octobre 2005

605

Aucun

606

Aucun

607

Aucun

608

Aucun

609

Aucun

610

634

Aucun

635

Aucun

636

Aucun

638

Aucun

639

Aucun

(Passez à la Section K)

3. **VERRATS**, de 6 mois et plus

4. **TRUIES**, de reproduction et jeunes truies pleines

5. **TOUS LES AUTRES PORCS (COCHONS)**

a) moins de 45 livres (-20 kg)
(Comptez les porcelets non sevrés)

b) de 45 à 130 livres (20 à 60 kg)

c) plus de 130 livres (60+ kg)

6. **NOMBRE TOTAL DE PORCS (cochons)** (somme des questions 3 à 5)

7. (Sur cette exploitation) Combien de truies et de jeunes truies ont mis bas durant les mois de juillet, août et septembre 2005?

8. Combien de porcelets sont nés vivants durant la même période (juillet, août et septembre 2005)?

9. Des porcelets nés vivants, combien sont morts ou ont été détruits avant le sevrage durant les mois de juillet, août et septembre 2005?

10. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2005?

11. Combien de truies et de jeunes truies pleines doivent mettre bas durant les mois de janvier, février et mars 2006?

SECTION K. MOUTONS ET/OU AGNEAUX ET AGNELLES

RÉSERVÉ AU BUREAU

800

9

1. Le 1^{er} octobre 2005 avez-vous des moutons et des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation)? Inclure les animaux en pacage dans un pâturage communautaire ou public ou ceux qui font partie du projet de mise en valeur des pâturages.

Oui

Non

1. (a) Y avait-il des moutons, des agneaux ou des agnelles sur cette exploitation entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2005?

Oui

(Remplir les questions 8, 9 et 10) Non

2. Gardez-vous des moutons, des agneaux ou des agnelles (sur cette exploitation) pour quelqu'un d'autre? (Si oui, les inclure dans votre inventaire.)

Oui

Non

Nombre total au 1^{er} octobre 2005

801

Aucun

802

Aucun

803

Aucun

804

Aucun

810

808

Aucun

807

Aucun

809

Aucun

3. **BÉLIERS NON CASTRÉS**, d'un an et plus

4. **BREBIS**

5. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour la reproduction

6. **AGNEAUX ET AGNELLES** pour l'abattage

7. **TOTAL DE MOUTONS ET AGNEAUX ET AGNELLES** (somme des questions 3 à 6)

8. (Sur cette exploitation) Combien d'agneaux et d'agnelles sont nés entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2005?

9. Combien de moutons, d'agneaux et d'agnelles sont morts, y compris ceux tués par des prédateurs ou par la maladie, entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2005?

10. (Sur cette exploitation) Combien de moutons seront nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2005?

Pour information seulement

